

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 1<sup>er</sup> juillet 2010**

**Objet : Extension sur Saint-Jouvent**

L'an deux mille dix, le premier juillet à quatorze heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt et un juin, s'est réuni en session ordinaire, salle Etang des Landes à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain Lagarde, son Président. Ce comité syndical devait se tenir le 17 juin, à défaut de quorum elle a été reportée au 1<sup>er</sup> juillet (voir délibération N° 205).

*En exercice : 15*

*Présents : 10*

*Votants : 10 Pour*

*Etaient présents :*

Mr Alain LAGARDE  
Mme Guilaine JEANNOT PAGES  
Mr Vincent TURPINAT  
Mme Monique BOULESTIN  
Mr Arnaud BOULESTEIX  
Mr Pierre LEFORT  
Mr Bernard BROUILLE  
Mr Noël MARTINIE  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE  
Mr Alain BRETTE

Conseiller Régional du Limousin  
Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin  
Conseiller Régional du Limousin  
Maire-Adjoint de la Ville de Limoges  
Conseiller municipal de la Ville de Limoges  
Conseiller Général de la Haute-Vienne  
Vice-Président du Conseil Général de la Haute-Vienne  
Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze  
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive  
Vice Président de la Communauté de communes de Tulle

*Etaient excusés :*

Mr Jacques DESCARGUES (et son suppléant)  
Mr Eric JEANSANNETAS (et son suppléant)  
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)  
Mr Eric CORREIA (et son suppléant)  
Mme Patricia BROUSSOLLE (et sa suppléante)

Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze  
Vice Président du Conseil Général de la Creuse  
Vice-Président du Conseil Général de la Creuse  
Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury  
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

En référence à la délibération N°118 du 21 septembre 2007, la Région a sollicité DORSAL pour une extension sur Saint-Jouvent en vue de la réalisation de liaisons de télécommunications en fibre optique pour le secteur de Neuvillas.

DORSAL a lancé la consultation pour sélectionner l'entreprise qui fera les travaux. L'entreprise INEO INFRACOM a été retenue sur huit candidats.

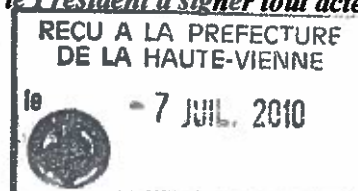
Le coût du projet représente 36 248.00 € HT.

Le plan de financement est prévu comme suit :

NATURE DES RECETTES	MONTANT	POURCENTAGE
<b>ETAT FNADT</b>	5 799.68 €	16%
<b>FEADER</b>	14 499.26 €	40%
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	15 949.06 €	44 %
<i>REGION</i>	7 974.54 €	22%
<i>C.G. HAUTE-VIENNE</i>	3 987.26 €	11%
<i>C.C. L'Aurence et Glane Développement</i>	3 987.26 €	11%

*Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical décident, à l'unanimité de :*

- prendre acte du choix du prestataire retenu pour assurer les travaux sur le secteur de Neuvillas à St Jouvent,*
- prendre acte du plan de financement correspondant au projet,*
- autoriser le Président à signer tout acte se rapportant à ce projet.*



Fait à Limoges, le 1<sup>er</sup> juillet 2010

Le Président de DORSAL,  
Alain LAGARDE

